

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 14 décembre 2017 à 19h, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences : Margaret Lavallée, Frédéric Berthiaume, Manon Robitaille Michel Mendes, Micheline Groulx Stabile, Erik Johnson

Benoit Ferland, directeur général Jacques Robichaud, greffier

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 19h.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Margaret Lavallée Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile Et unanimement résolu

2017-12-14.236

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Adoption du budget 2018

IL EST

Proposé par madame Micheline Groulx Stabile Appuyé par monsieur Erik Johnson Et unanimement résolu

2017-12-14.237

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2018, telles que ciaprès présentées :

SOMMAIRE DES RECETTES		
Taxes	21 163 000 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	467 000 \$	
Autres recettes de sources locales	5 406 600 \$	
Transferts	615 900 \$	
RECETTES	27 652 500 \$	

SOMMAIRE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES		
Administration générale	4 487 000 \$	
Sécurité publique	5 816 900 \$	
Transport	3 645 300 \$	
Hygiène du milieu	3 643 200 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	975 000 \$	
Loisirs et Culture	3 373 700 \$	
Frais de financement	1 265 000 \$	
Sous-total dépenses	23 206 100 \$	

Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme	3 649 000 \$	
Affectations		
Surplus accumulé non affecté	0 \$	
Réserves financières, fonds réservés et montant à pourvoir dans le futur	464 700 \$	
Activités d'investissement	512 700 \$	
Sous-total affectations	977 400 \$	
DÉPENSES	27 652 500 \$	

DE PUBLIER un document explicatif du budget 2018 dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

3. Adoption du programme triennal des immobilisations 2018, 2019 et 2020

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes Appuyé par madame Manon Robitaille Et unanimement résolu

2017-12-14.238

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, tel que ci-après présenté :

	Sans subvention	Avec subvention
Année 2018	4 675 000 \$	3 008 425 \$
Année 2019	6 905 000 \$	4 750 075 \$
Année 2020	4 780 000 \$	4 005 075 \$

DE PUBLIER un document explicatif du programme triennal d'immobilisations dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

<u>ADOPTÉE</u>

4. <u>Période de questions (maximum 30 minutes)</u>

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19h25. 2 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 19h35.

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35 par le maire.

<u>ADOPTÉE</u>

Denis Martin, maire

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.

Gréffier et directeur des services juridiques